chariot appartenant à M. Craye, fondeur, passait rue de Tourcoing lorsqu'en face du Gaz le chapeau d'une des roues tomba et la roue quittant l'essieu, la voiture resta en détresse sur la voie du tramway. Pendant une demi-heure on a dû faire le transbordement des voyageurs des tramways.

Une jambe fracturée

Hier après-midi, un sieur Louis Mullier, 72 ans, demeurant chez son frère, rue de Flandre, 126, a fait une chute si malheureuse dans la cour de la maison, qu'il s'est fracturé la cuisse droite.

M. le docteur Ballenghien qui l'a soigné, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Une arrestation pour vol

Vendredi, un nommé Gustave Coppens, âgé de 17 ans, demeurant rue de Jemmapes, 26, a été arrêté et écroué au dépôt du 1er arrondissement.

Il est inculpé de vol d'un portemonnaie contenant une somme de 13 fr. 95. Le volé est un sieur Houzet Julien, demeurant rue de la Guinguette, 93.

Les contraventions

La police a dressé les contraventions suivantes : quatre pour ivresse ; une pour fermeture tardive d'un cabaret ; une pour violences légères ; une pour tapage injurieux et une pour abandon de voiture.

Une trouvaille

Une fillette de 7 ans, Stéphanie Krènes, demeurant rue des Vélocipèdes, a trouvé rue Cugnot, une montre en nickel qu'elle a déposé au commissariat du deuxième arrondissement.

Les contraventions

La police a dressé les contraventions suivantes : Embarras de la voie publique, 2 ; jeux de hasard, 1 ; défaut d'éclairage à une tranchée, 1.

Société de Gymnastique « La Roubaisienne »

Les sociétaires sont informés que les cours d'instruction militaire et de tir seront repris à partir du dimanche 26 courant.

Il sera formé deux sections : 1re section, pour les sociétaires déjà exercés ; 2e section, pour les jeunes gens non exercés qui désirent suivre ces cours.

Ordre du jour du dimanche 26 : A 9 heures 1/2, au local, école du soldat et boxe (M. Wardavoir, instructeur).

De 8 heures 1/2 à 10 heures, répétition pour les pupilles se préparant au concours de Valenciennes.

Auditions musicales

Le dimanche 3 juillet, l'Association symphonique exécutera au Parc Barbieux, au lieu du 10 juillet.

La Fanfare Delattre exécutera le jeudi 7, Place de la Liberté et le dimanche 10 juillet au parc Barbieux.

Lâcher de pigeons

Le fédération colombophile « l'Union fraternelle » de Roubaix-Wattrelos a été autorisée par lettre du Préfet du Nord en date du 24 Juin à faire un lâcher de pigeons à Périgueux (Dordogne) le 24 Juillet 1898 dans la matinée.

Concert de Bienfaisance

La musique de Frameries (Belgique), donnera le 10 juillet prochain, à cinq heures du soir, au square Pierre Catteau, un concert au profit des familles des victimes de la récente catastrophe du puits de Crachet-Picquery.

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la salle des fêtes de la mairie.

Pigeons voyageurs

Par arrêté préfectoral en date du 23 juin, les personnes suivantes sont autorisées à élever et à entraîner des pigeons voyageurs :

MM. Meirsman Edouard, rue du Gros Saule — Isembrandt Evariste, rue de Tourcoing, 136 — Henri Houzet, rue du Hutin — François Hermas, rue de l'Epeule — Edouard Gaillard, rue Saint-Roch, 18 — Jean-Baptiste Decayer, rue Farrenl — Alphonse Debruyne, rue Basse-Masure — Ulysse Cauchy, rue des Longues-Haies.

Union commerciale de Roubaix et de ses cantons

Compte-rendu de l'Assemblée générale obligatoire trimestrielle du 20 juin 1898.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Wicart. Sont présents 150 membres environ. Il est déposé sur le bureau, 25 demandes d'adhésion.

M. Wicart en ouvrant la séance remercie les membres présents d'être venus aussi nombreux à la réunion. Puis, en quelques mots, il donne les grandes phases par lesquelles l'Union a passé depuis l'assemblée générale trimestrielle dernière et il termine en donnant à tous l'espoir que les efforts des Unions commerciales finiront par triompher, car elles comptent déjà 195.000 membres, et quelles marchent pour la justice et le bon droit.

M. Pratte-Buisine, secrétaire-général donne ensuite lecture des comptes rendus de l'assemblée générale trimestrielle de mars et des réunions de comité depuis cette date (approuvés par l'assemblée).

Sur la proposition de M. le président, l'assemblée, à l'unanimité moins 3 voix, accepte de supprimer les paragraphes 3 de l'article 14 et 2 de l'article 19 des statuts relatifs aux amendes.

M. le secrétaire général donne alors communication des mouvements des membres de l'Union depuis novembre 1897, époque à laquelle il a pris ses fonctions : « Au début 390 commerçants avaient accepté en principe la formation de l'Union, mais lorsqu'il s'est agi de continuer la société, c'est-à-dire au 1er janvier 1898, 302 seulement acceptèrent de payer leur cotisation. Puis l'Union voit ce nombre augmenter de 42 jusqu'à l'assemblée de Mars, et depuis le jour de cette réunion, la société s'est encore accrue de 89 nouveaux membres, ce qui fait une augmentation de 131 sociétaires depuis le 1er janvier, au total 433 membres actifs au 14 juin.

M. Pratte-Buisine prend ensuite comme base de sa petite causerie sur l'urgence à faire de nouveaux adhérents les art. 1, 2, 3 et 4 des statuts de la société. Il entre à fond dans chacune des parties de ces articles et, faisant appel aux commerçants sans distinction, demande l'union et la solidarité sans restrictions, il fait comprendre ensuite à quel point l'article 10 des statuts conçu ainsi qu'il suit est d'une importance capitale pour tous : « Tous les membres de l'Union commerciale, par le fait même de leur adhésion devront de préférence et par solidarité faire leurs achats chez les commerçants de la société. »

Oui ! dit-il « Il faut que nous nous entraidions, que les plus grands en s'élevant élèvent les plus petits, il faut envers et contre tous marcher la main dans la main, n'avons-nous pas des droits à défendre et à soutenir, ne sommes-nous pas une classe laborieuse et travailleuse, on nous menace de nous faire disparaître, relevons la tête et réclamons bien haut notre place au soleil.

M. Charles Hache, trésorier, prenant à son tour la parole, explique, avec infiniment de détails et de précision, les raison pour lesquelles il y aurait nécessité de compléter l'éducation commerciale de certains membres de l'Union par des conférences amicales et contradictoires, chacune de ses démonstrations est clairement prouvée par la logique de ses comparaisons.

Sa proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

M. Wicart excuse ensuite MM. Guichard et Provoyeur demandant l'ajournement de leur communication à la prochaine assemblée générale, pour complément de renseignements.

M. Clément Florin, vice-président, est appelé à commenter ensuite les quelques chapitres, les plus saillants de la brochure distribuée et faisant suite aux coopératives : entrant de suite dans le cœur de la question il réfute point par point chacune des parties de certains discours de nos conférenciers électoraux, politiciens, ministres et grands hommes d'Etat ; il démontre d'une façon bien nette et vraie notre manière de les voir et généralement de les considérer. Très finement il prend chacun de ces messieurs à partie et détaille clairement les inconséquences de leurs belles paroles.

M. le président invite ensuite les membres de l'Union désireux de communiquer avec le bureau pour des causes diverses de bien vouloir se présenter à lui, de plus qu'ils peuvent se présenter aux séances de bureau les 2e et 4e mardi de chaque mois à 9 heures du soir, au local habituel.

M. Wicart lève la séance à 10 heures 1/4.

Chemin vicinal ordinaire N° 8, dit du Petit Beaumont

La commission départementale dans sa séance du 1er juin 1898, en exécution de l'article 86 de la loi du 10 août 1871, a déclaré d'utilité publique le redressement du chemin vicinal ordinaire, N° 8, dit du Petit Beaumont, aux abord de la propriété Masurel, dans la commune de Roubaix ;

En fixe les limites conformément aux lignes rouges du plan sus-visé.

Excursion scolaire annuelle de l'école de la rue Turgot

L'excursion scolaire annuelle des anciens élèves de l'école de la rue Turgot aura lieu dimanche prochain 3 juillet.

Le programme de cette excursion est très attrayant.

Il s'agit de visiter Dunkerque, Rosendaël et de faire une promenade dans les dunes jusqu'à Zuydcoote.

Le départ aura lieu à 6 h. 20 de Roubaix.
Retour de 7 h. 20 de Dunkerque.
Rendez-vous à l'Ecole rue Turgot à 5 h. 1/2.

Les anciens élèves qui désireraient y prendre part sont priés de se faire inscrire sans retard à l'école rue Turgot, 62.

Contrebande de guerre

— Un navire portant des savons du Congo
Sera-t-il taxé pour contrebande de guerre ?
— Oui, car dans le combat qui se livre à Cythère
C'est lui qui rend vainqueur l'immortel Cupido.

J. Andrade, au parfumeur Victor Vaissier.

TOURCOING

L'élection de Tourcoing

La nouvelle primitivement donnée que le 7e bureau de la Chambre devait rendre hier, sa décision concernant l'élection de Tourcoing a produit cet effet qu'un grand nombre de nos concitoyens se montraient très impatients de connaître cette décision.

Or, ce n'est que mardi que le bureau se prononcera.

Encore un peu de patience donc.

Pour nous, la question ne peut guère faire de doute. Le bureau se prononcera pour l'invalidation.

En présence du formidable dossier réuni contre l'élection de M. Masurel, ce dernier et son comité se sont efforcés d'en atténuer la portée.

Malheureusement pour eux ils se sont découverts davantage et se sont fait prendre la main dans le sac. Le moment n'est pas encore venu de dévoiler leurs agissements peu scrupuleux. La primeur doit en rester au bureau et à la Chambre.

Mais plus tard nous grouperons toutes les intrigues odieuses auxquelles les Blancs se sont livrés.

Et ce sera édifiant !

A propos d'une démission

Le *Journal de Roubaix* a inséré hier, en tête de sa chronique le filet suivant :

On nous assure que M. Lemaire aurait donné sa démission de conseiller municipal et de membre de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance. »

L'*Echo du Nord*, dans son édition d'hier soir, annonce la démission de M. Lemaire et se demande les raisons qui ont pu la déterminer.

Or, nous savions que depuis longtemps M. Emile Lemaire songeait à se démettre pour raison de santé, de son double mandat de conseiller municipal et d'administrateur du Bureau de Bienfaisance.

Les vives instances de ses collègues retardèrent la décision prise il y a déjà environ trois semaines, par M. Lemaire.

Service illégal de la médecine

Nous avons, il y a quelque temps, consacré une chronique à un rebouteux qui se présentait dans les maisons et offrait des spécifiques pour toutes sortes de maladies.

Le susdit rebouteux Constant Deldyck, dit le père Constant, 50 ans, né à Wattrelos, demeurant à Roubaix, a été cueilli hier, dans un estaminet de la ville par deux agents qui l'ont aussitôt conduit devant M. le commissaire central.

Nous ne savons s'il a été maintenu en état d'arrestation, mais il sera traduit devant le Tribunal correctionnel pour exercice illégal de la médecine.

Extradé

La gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains des autorités belges le nommé Louis Verpoest, âgé de 22 ans, né à Gand, tapissier, poursuivi par le parquet de sa ville natale pour soustraction et abus de confiance.

Un convoi de huit expulsés a été dirigé sur la frontière, par la gendarmerie de Tourcoing. Deux des individus composant ce convoi avaient été l'objet d'une mesure administrative.

Les vétérans des armées de terre et de mer 1870-71

Le Conseil d'administration informe tous les anciens soldats sans distinction d'arme et de grade que tous peuvent devenir sociétaires et obtenir une pension en versant 1 franc par mois pendant 10 ans soit 120 francs pour les anciens soldats des campagnes de 1870-1871 et antérieures et 1 franc par mois pendant 20 ans, soit 240 francs pour tous ceux qui ont servi depuis 1870 jusqu'à ce jour.

Les adhésions sont reçues à Tourcoing chez M. Jules Cocheteux, rue Carnot 7, délégué à cet effet et où l'on peut se procurer les statuts de la société et les renseignements.

Avis

La commission de l'orphéon Les Trouvères a l'honneur d'informer les intéressés que le tirage des lots de la tombola organisée au profit de la société, qui devait avoir lieu le 26 juin courant, est remis au 10 juillet prochain.

Chronique colombophile

La société colombophile la *Tourquennoise* établie chez M. Henri Bernard rue de la Croix-Rouge, rappelle son concours sur Chantilly, le dimanche 26 juin 1898, aux amateurs situés dans un rayon de 7 kilomètres.

Mise : 1 fr. 25. 1 fr. pour prix et 25 centimes pour frais.

Qu'on se le dise.

Wattrelos. — *Vol.* — Un lutteur dont le nom est inconnu et qui était à la ducasse, a volé une charrette à bras à M. Baudringhien, cabaretier, et un maillot vert à un lutteur du nom de Ferry. Le voleur a disparu. Une enquête est ouverte.

Wattrelos. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira mercredi prochain, 29 juin, à huit heures du soir.

Ordre du jour :

1 Session extraordinaire. Nomination d'un secrétaire, Lecture des procès-verbaux des séances des 25 et 31 mai — 2 Abattoir public : Plans et devis. Emprunt — 3 Eclairage électrique : Délibération autorisant la Ville à traiter l'emprunt — 4 Fête Nationale du 14 Juillet : Composition du programme.

Croix — *Un accident à l'usine Holden.* — Une peigneuse de 45 ans, Mme Coralie Lepers, qui demeure à Wasquehal et qui travaille à l'usine Holden, a eu le bout de l'index gauche écrasé par un rouleau. M. le docteur Jénart a prodigué ses soins et a reconnu que l'amputation de la première phalange sera nécessaire.

— On nous demande la publication de la note suivante :

Les membres du Comité de la section du centre se réuniront aujourd'hui dimanche, à douze heures précises du matin, chez M. Amand Leconte, rue Mirabeau.

Ordre du jour : formation d'un groupe.

Sailly. — Un écolier, Arthur Mille, âgé de 11 ans 1/2, a été arrêté sous l'inculpation de divers vols et notamment de celui d'une montre, vol commis au préjudice d'un sieur Jean-Baptiste Thian, domestique de ferme.

Lannoy. — *Certificat d'études primaires.* — Hier, ont eu lieu à l'école de garçons les examens du certificat d'études primaires, 145 élèves étaient inscrits ; 136 ont subi les examens, 114 ont été admis.

Le 1er et le 2e prix départemental ont été obtenus par des élèves de l'école laïque de Lannoy et le 3e par un élève de l'école laïque de Lys-les-Lannoy.

Voici les épreuves données :

DICTÉE

Le devoir dans la famille et à l'école. — Tes devoirs de petit citoyen sont bien simples aujourd'hui, mon enfant. A l'âge où te voici, tu as besoin de tout le monde et tu ne peux guère rendre de services à personne. Il est juste que l'on fasse pour toi qui es faible, tout ce qui t'es nécessaire. Mais c'est à la condition que tu le rendras à d'autres quand tu seras fort à ton tour.

Tes devoirs actuels, les voici : c'est d'abord d'être un bon fils, obéissant et soumis à tes parents qui travaillent tous les jours et se dévouent pour toi ; c'est de leur être reconnaissant de leurs bienfaits. Si leur humeur n'est pas toujours égale, songe que toi aussi tu as des petits défauts, que tu en auras toujours et que personne n'est parfait. Honore tes parents ; sois bon fils et bon frère.

Travaille de ton mieux à l'école ; applique-toi bien, c'est ton devoir, songe qu'on pourrait déjà tirer un certain travail de tes petits bras et de tes petites jambes, on ne le fait pas cependant.

Composition française. — Citez à votre choix un grand ministre, un grand écrivain et un grand général du XVIIe siècle. Dites quelques mots sur chacun d'eux et expliquez pourquoi ils sont célèbres.

Arithmétique. — I. Un marchand achète pour 150 francs un tonneau d'huile qui contient les 95 centièmes d'un hectolitre. Quel sera le bénéfice par litre en revendant le kil. 1 fr. 95. On sait que le litre d'huile pèse 920 grammes.

II. Une cour rectangulaire a 42 m. 70 de long ; sa largeur égale les 5/7 de la longueur. On étend sur cette cour 73 tombereaux de sable qui contiennent chacun les 4/5 d'un mètre cube. Quel est en millimètres l'épaisseur moyenne de la couche de sable.

Agriculture. — I. Sous l'influence de la lumière, comment se comportent les parties vertes des plantes ?

II. — Comment amenderiez-vous un sol trop sablonneux ?

III. Citez un insecte qui attaque les jeunes plants de crucifères (chou, navet) indiquez un moyen de l'éloigner ?

IV. Quels sont les engrais complémentaires qui conviennent à la betterave à sucre.

Baisieux. — *Un vol de 1090 francs.* — Jeudi dernier, une dame Victoire Crétin, âgée de 65 ans, se rendait à l'enterrement. Comme elle n'avait personne pour garder sa demeure, elle mit dans un petit sac ses économies se montant à 1090 francs, petit sac qu'elle mit dans sa poche.

Lorsqu'elle rentra et mit la main à la poche pour prendre sa clef, elle s'aperçut que son argent lui avait été enlevé par un adroit voleur. Elle a porté plainte. Une enquête est ouverte

LILLE

Les Drames de la Jalousie

Jules Brihier, garçon de café, rue de Ban-de-Wedde, qui vivait maritalement depuis six semaines avec Mlle P..., 22 ans, blanchisseuse, rue de la Digue, avait émis des doutes sur sa fidélité, à tort ou à raison (c'est ce que l'enquête n'a pas encore établi). D'un caractère excessivement jaloux, il lui avait fait à plusieurs reprises de violentes scènes de reproche, mais la jeune fille avait toujours protesté de non innocence.

Hier, vers neuf heures, il rencontrait Mlle P... qui sortait de chez elle et lui lançait en plein visage une bouteille de vitriol qu'il venait d'acheter. Fort heureusement pour la jeune fille, elle avait ouvert son parapluie au moment de sa sortie (la pluie commençait à tomber) et le liquide corrosif ne l'atteignit qu'au menton et au front. Sa mantille et son parapluie furent mis en lambeaux. Jules Brihier prit la fuite.

Ce dernier a été arrêté dans la soirée dans un café de la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, où il a coutume de se rendre. Il a déclaré à M. Jérome, commissaire de permanence, qu'il avait agi dans un moment de jalousie. Mlle P..., après avoir reçu les soins du docteur Cochez, a regagné son domicile. Ses blessures ne sont pas graves.

Accidents

Hier vers six heures, M. Julien Reboux, journalier chez M. Mathon, épicier, 49, rue de Gand, est tombé dans un escalier de l'épicerie et s'est fracturé la rotule gauche. M. Reboux a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

— Vendredi, vers cinq heures du soir, M. Delannoy, cultivateur, conduisant une voiture rue Nationale, a accroché la voiture de M. Corman-Vandame, marchand de liqueurs, rue de Douai. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

— Hier vers 4 h. 1/2 du soir, le car H, passait rue Nationale lorsque, à la hauteur du *Progrès du Nord*, M. Emile Cousin, maître maçon, à Lomme, voulut sauter sur le marche-pied. M. Cousin manqua l'escalade et tomba. Dans sa chûte, il se luxa l'épaule gauche. Après avoir reçu les soins du docteur Rey, à la pharmacie Bruneau, rue Nationale, M. Cousin a pu regagner son domicile.

Tombé de trois mètres de hauteur

M. Facq, 18 ans, maçon, demeurant à Thumesnil travaillait hier soir, rue d'Isly, à une maison en construction. Soudain il perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide d'une hauteur de trois mètres. Fort heureusement pour lui, il put se rattraper à une poutre à la hauteur du premier étage, mais il lâcha prise et tomba dans la cave. M. Facq s'est fracturé l'épaule gauche. Après avoir reçu des soins de M. Jourdain, pharmacien à l'estaminet Delforge. Il a été transporté à l'hopital de la Charité.

Un cheval blessé

Hier, vers 9 heures du soir, un cheval attelé au car O, s'est abattu au quai de la Basse-Deûle et s'est brisé la jambe gauche. Après avoir regagné péniblement la place de la Gare il a été conduit sur un chariot à l'Abattoir.

Un employé infidèle

M. Desreumaux fils, commerçant en articles pour l'Industrie, 19, rue Malus, avait à son service un sieur Paul C.., 26 ans, chargé de faire les factures. Il y a quelques jours une réclamation s'étant produite, M. Desreumaux interrogea son employé et constata qu'après avoir fait les factures il les inscrivait au livre de caisse et mettait l'argent dans sa poche. Ce manège qui durait depuis un certain temps lui avait permis de mettre 400 francs environ de coté. Paul C..., a été mis à la disposition du parquet.

Une servante voleuse

La fille Marie Livoye habitait depuis trois ans chez Mme Fauvarque, 94, rue de Paris. Elle était chargée de faire le ménage de cette dame qui tient un estaminet. Mme Fauvarque ayant constaté l'absence de différents objets ménagers fit une perquisition dans la chambre de la fille Livoye et acquit la conviction que sa femme de ménage était une voleuse. Marie Livoye a été arrêtée.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 25 juin

Présidence de M. Dassonville, vice-président
Ministère public : M. Houeix, substitut.

Scène de sauvagerie à Tourcoing. — Le 7 juin vers sept heures du soir, une bande de quatre individus à la tête desquels se trouvaient François Beckman, 20 ans, sept fois condamné et Camille Cattart, dit le Cardinal, 19 ans, né à Bruges, souvent poursuivi avant sa majorité pénale, se mit à chercher querelle à des forains qui jouaient la parade.

Ils se mirent à bombarder avec des pommes de terre frites et des poires cuites la grosse caisse, l'Auguste du Théâtre Senecautt, Henri Florin, 19 ans, et une artiste du genre, Marie Lemaire, âgée de 25 ans.

Le bombardement les ayant mis en train, les quatre assaillants allèrent chercher du renfort et à 9 heures 1/2 du soir, huit individus faisaient le siège de la baraque.

C'étaient outre Cardinal et Beckman, Louis Delnatte, 20 ans, six fois condamné, Henri Desmet, d'Halluin, 20 ans, deux fois condamné ; Jules Delnatte, 24 ans, une condamnation, Oscar Carrette, de Wattrelos, 21 ans, six condamnations ; Léopold Lecompte, 20 ans, une condamnation, moins mal noté que les autres, et Edouard Demuynck, 22 ans, deux condamnations.

Les assiégeants voulurent arracher l'escalier de la voiture ambulante quand la patronne passait. M. Oscar Scamps, 33 ans, employé, rue Houchard, à Tourcoing, voyant la bagarre, courut au secours des forains ; il fut renversé, frappé de toutes parts. Le jeune Cardinal lui sauta dessus et le piétina.

Léonie Honoré, femme Leclercq, 40 ans, marchande d'étoffes, rue Arago, 24, accourue aux cris, fut rouée de coups de poing et de pied. Alfred Dilly, 23 ans, vannier, rue Jacques-Lefebvre, 48, à La Madeleine, fut cloué au lit pour huit jours. Léon Castelain, 50 ans, menuisier à l'hospice de Tourcoing, fut aussi renversé et piétiné.

Il vit les huit individus frapper et l'un d'eux faire usage d'un coup de poing américain. Marie Lemaire entrainée dans l'ombre, reçut spécialement les coups de Carrette ; Adolphe Breuze, 33 ans, patissier, 33, rue Arago, reçut un coup de tête de Cardinal.

Le petit Eugène Dupont, 13 ans, couvreur, 17, rue Chapsal, put admirer l'adresse de celui-ci et de Beckman.

Entre temps, les agresseurs pour reprendre des forces avaient été souper à Mont-à-Leux. A cet effet, Cardinal a volé un jambon à Mme Philomène Verdonck, femme Leman, 27 ans, bouchère, rue de Gand, 151, qui a vu les huit individus s'enfuir à ses yeux. Les sept autres se sont rendus complices du vol par digestion.

En dépit de leurs unanimes dénégations, le tribunal a condamné Lecompte à 3 mois de prison, Desmet, Delnatte Jules et Demuynck à 4 mois, Carrette, Cardinal, Delnatte Louis et Beckmann à six mois.

L'affaire Moerman, Vanbellinghem et Cie. — Beulque, 33 ans, jamais condamné, à qui furent infligés, à l'audience du 16 juin, 6 mois de prison par défaut, à la suite des coups portés le 9 mai à l'ancien gendarme Huot, par l'honorable bande Moerman, Vanbellinghem, Vraux, Debuyser et Beulque lui-même, a fait opposition au jugement.

C'est lui qui, rue de la Makellerie, s'empara de la canne du vieux M. Julienne et la brisa sur l'ex-gendarme à qui son compagnon avait dit : « T'as la médaille, t'es une canaille. »

— S'il y a des canailles, observa le président, ce n'est pas parmi les gendarmes qui font bravement leur devoir, mais parmi vous et vos camarades.

Beulque a été condamné à six mois de prison.

L'affaire de la rue de Juliers. — Le 14 juin, jour de la ducasse d'Esquermes, vers minuit et quart, Arthur Degand, 39 ans, garçon blanchisseur rue St-Bernard, revenait gaîement de Fives et traversait la rue de Juliers, quand Charles Dauwe, 30 ans, maçon à Lille, 127, rue de Juliers — sujet belge, trente-et-une fois condamné en Belgique pour coups, blessures, rebellion, outrages et bris de clôture — l'arrêta au passage par ces mots : Est-tu Français ?

Degand qui vient de servir quinze ans son pays en bon brave répondit ;

— Je suis Français et patriote.

A ce moment, Dauwe l'entraina dans l'ombre du corridor et lui porta trois coups de couteau. Par bonheur, un jeune homme courageux, Alexandre Jeanssens, 20 ans, accourut au bruit et désarma Dauwe qui le blessa au poignet, et non sans recevoir force horions, le remit aux mains des agents. Le couteau fut retrouvé, la lame encore ensanglantée.

Degand est heureusement remis de ses blessures.

Dauwe en bon flamand qui est venu en France pour échapper à six mois de prison encourus de l'autre côté de la frontière, en fera six autres par ici.

Tentative de corruption de fonctionnaires à Bachy. — Le 4 avril, des wagons de fer arrivaient de Bruxelles en gare de Bachy à l'adresse de M. Charles Villette, entrepreneur de travaux et verrier, à Douai, 10, rue Lambrecht.

500 ou 600 barres de fer étant munies de boulons et taraudés devaient payer les droits de 9 fr. les 100 kilogs au lieu de 5 fr. M. Villette pour entrer dans la seconde catégorie appela un maréchal de Mouchin qui se mit en devoir de les couper. Mais l'opération n'était, paraît-il, qu'un subterfuge, un ingénieur aux ordres de M. Villette étant venu donner des mesures axactes nécessaires à leur utilisation comme ferrures de construction.

M. Villette voulant plus encore, pria les agents de la douane, sous prétexte de gagner du temps, de laisser les fers passer à Douai, aux droits de 5 fr., sans avoir été coupés. Il leur promit en retour un cadeau en espèces, ou, sur leur refus, en nature. Les agents des douanes repoussèrent cette offre et M. Villette paya 5,988 fr. de droits.

Le 8 avril, un autre wagon arrive en gare de Bachy ; M. Villette renouvelle ses offres au commis des douanes Huart, de Baisieux, et à M. Villermé, autre commis des douanes. Ceux-ci en réfèrent aussitôt au directeur des douanes à Lille, M. Touzart.

Celui-ci fait appeler M. Villette qui le prend de très haut. M. Touzard le confond en lui rappelant de quelle façon il a offert une somme à ses fonctionnaires, comment MM. Huart et Villermé lui ont rendu de suite avec indignation le billet de 50 fr. avec lequel il voulait les corrompre, comment ils ont retrouvé ce billet glissé à leur insu dans leur buvard, et comment, le 9 avril, sur les conseils de son agent en douanes, qui lui mit la puce à l'oreille il écrivit à Orchies pour réclamer à cet ami un billet de 50 francs, oublié par mégarde.

M. Villette qui avait d'abord parlé de chantage, ne parle plus à l'audience que de mauvaise interprétation. Il oublie l'historiette contée aux employés des jeunes gens qui ont besoin d'argent de poche, et du cercle desquels le bruit du cadeau ne doit pas sortir.

Après une plaidoirie de Me Théry, le tribunal a condamné M. Villette à deux mois de prison, 200 fr. d'amende avec sursis.

Le billet de 50 fr. a été confisqué au profit des hospices.

AFFAIRES DIVERSES

Le tribunal a condamné Eugène Mortreux, 24 ans, et Arthur Geers, 23 ans, de la rue de Juliers à Lille, à 40 jours de prison pour rebellion — Firmin Doutrelingue, 46 ans, ajusteur à Roubaix, à 3 mois pour vol — Romanie Venotte, 16 ans, tisserande à Roubaix, à 10 jours avec sursis pour vol et abus de confiance — Charles Van Genoo, 36 ans, journalier à Bruges, à 4 mois pour violation de domicile.

Amédée Cornil, 17 ans, bâcleur à Roubaix, à 6 mois et 1000 francs pour fraude — Clémentine Lebrun, femme Lauvarier, 44 ans, ménagère à Wasquehal à 40 jours pour avoir jeté à la femme Clémence Tiberghien un seau d'eau bouillante à la figure.

SI VOUS VOULEZ { **Manger avec Appétit. Réconforter votre sang. Combattre l'Anémie avec succès. Boire une Consommation agréable**

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES**, QUINQUINA SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉ PAR MM. les MÉDECINS aux hommes, dames et enfants,

Dans tous les Cafés et les **bons Estaminets.**

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Hippodrome Roubaisien. — Dimanche 26 juin 1898, à onze heures du matin. Les portes seront ouvertes à 10 heures 1/2.

Grande matinée populaire, organisée pour le tirage des primes, offertes aux souscripteurs de l'œuvre de la Bouchée de pain et du Prêt du couchage, saison 1897-1898.

Avec le gracieux concours du « Choral Nadaud », 90 exécutants sous la direction de M. V. Minssart, *Le Broutteux*, Jules Wattenwe.

La Grande Fanfare, 70 exécutants, sous la direction de Gadenne.

Entrées de faveur suspendues.

Prix des places : Loges et fauteuils, 1 fr. — Pourtours, 0,75 c. — 1res Galeries, 0,50 c. — 2es galeries, 0,25 c.

Bureau de location chez M. Jubé, rue de la Gare.

Concerts publics. — Voici le programme des concerts publics qui seront offerts, le dimanche, 26 juin, à 5 heures, au Parc du Barbieux, et le jeudi 30 courant, à 9 heures du soir, place de la Liberté, par la Fanfare « La Paix ».

Première partie

1. En retraite, marche militaire, Mackx — 2. Modestie, ouverture, J. Martin — 3. Stanley, gavotte, Dorchain.

Deuxième partie

1. Fantaisie sur les Dragons de Villars, Maillard — 2. La Plébéienne, fantaisie, J. Martin — 3. La Fée au bois, polka, Godeau.

VILLE DE TOURCOING

Concert d'été. — La Musique Municipale exécutera le dimanche 26 juin 1898, à 5 heures du soir, sur la Place Thiers, les morceaux suivants :

1. Lalliaing, Allegro militaire, Chaulier — 2. Le Bal masqué, Verdi — 3. Danse Persane, Guiraud — 4. Ballet de Cléopâtre, Giotta — 5. Ouverture de concert, Massenet — 6. Rondo pour flûte, Doujon.

CONVOCATIONS

Union fraternelle des combattants de 1870-71. — L'Union fraternelle des combattants de 1870-71 (armée active), rappelle aux sociétaires sa réunion trimestrielle, qui aura lieu en son local, 77, Grande-Rue, le dimanche 26 courant, à 7 heures du soir.

Ordre du jour : Paiement des cotisations en retard. — Questions de banquet. — Admission de nouveaux adhérents.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur à Roubaix. — Pour l'infanterie, taille minimum 1m54, poitrine 0m78 ; artillerie, taille minimum 1m60, poitrine 0m78. Pour le consentement, tâchez, au besoin, de trouver une recommandation auprès d'un chef de corps. Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que les musiciens, les tailleurs et les cordonniers sont acceptés de préférence. — *L. B.* — Adressez-vous à un notaire. — *Acétylène. A.* — Nous ne le pensons pas ; mais adressez-vous au bureau de recrutement. — *P. B.* — Le plus simple est de consulter le chef de votre administration. Vous saurez alors exactement à quoi vous en tenir. — *Un lecteur.* — Adressez-vous au commissaire de la marine à Dunkerque. Vous n'aurez rien à payer. — *L. L. Tourcoing.* — 1. à MM. le colonel, commandant le régiment dans lequel vous désirez contracter un engagement volontaire ; 2. Pour les pièces à produire et les formalités à remplir, présentez-vous à la Mairie (Bureau militaire).

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 25 juin

Naissances. — Madeleine Ghevaert, rue Lacroix, cour Bayart 3 — Pierre Beullens, rue des Longues-Haies, cour Dupureur 7 — Gaston Fourmanoit, quai de Gand — Philomène Dubois, rue de Blanchemaille — Victoria Devys, rue Vallon, cour Chevalier 3.

Décès. — Rose Michkind, 7 ans, rue Inkermann 58 — Auguste Duriez, 71 ans, rue de Blanchemaille — Rosalie Gequiere, 15 ans, rue d'Alma, fort Frasez 88 — Flore Derveaux, 38 ans, rue des Longues-Haies 210 — Rachel Boucher, 3 ans, rue de Blanmaille.

Mariages. — Entre : Emile Crespel, 28 ans, apprêteur, rue Du Guesclin 11 et Maria Daeninck, 26 ans, blanchisseuse, rue Ma Campagne 84 — Pierre Devilers, 25 ans, encolleur, rue du Congo 4 et Emma Marbach, 22 ans, bambroche, rue du Congo 4 — Léon Ryckelynck, 25 ans, patissier, rue Nain 25 et Louise Leleu, 30 ans, caissière, rue de la Gare 10 — Arthur Vanheule, 22 ans, rentreur, rue du Cadeau 57 et Robertine Descamps, 18 ans, tisserande, rue de France, cour Roussel 1 — Cyrille Goens, 24 ans, mécanicien, rue St-Louis 41 et Laure Dubus, 20 ans, soigneuse, rue de Lille impasse des Arts 9 — Alfred Lefebvre, 31 ans, garçon de magasin, rue de l'Epeule 127 et Philomène Caplette, 21 ans, soigneuse, rue Watt, cour Govaert 1 — Gustave Leroy, 29 ans, rentreur, rue Monge 120 et Odile Lerouge, 30 ans, doubleuse, rue Franklin 38 — Antoine Verhaeghe, 48 ans, tisserand, rue Dampierre, cour Jonville 19 et Virginie Rosselle, 53 ans, journalière, rue Dampierre, cour Jonville 23.

Etat-Civil de Tourcoing

du 25 juin

Naissances. — Céline Hoormaert, rue des Girondins — Nestor Defauw, rue Houchard 29 — Louise Varras, rue d'Alger — Léa Dusollier, rue Ampère.

Mariages. — Entre : Charles Bavelaere, 27 ans, employé du chemin de fer et Emma Cuyssen, 24 ans, soigneuse — Emile Ferret, 25 ans, employé de commerce et Blanche Rousseau, 26 ans, sans profession — Jules Parent, 35 ans, sans profession et Henriette Rousseau, 20 ans, sans profession — Alexandre Tribout, 30 ans, contre-maître et Julienne Prouvost, 33 ans, cabaretière — Edouard Flament, 36 ans, menuisier et Clara Marquette, 22 ans, sans profession — Armand Houdard, 23 ans, patissier et Pauline Naessens, 23 ans, remailleuse — Alfred Senave, 25 ans, rattacheur et Léontine Debouvries, 23 ans, soigneuse — Laurent Bogaert, 20 ans, tapisseur et Florence Vanneste, 17 ans, soigneuse — Jules Cau, 38 ans, trieur, et Céline Tievers, 35 ans, piqurière.

Décès. — Léontine Laevens, 27 ans 4 mois, ménagère, rue du Viroloir.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

Du 25 juin

Cote officielle de 4 heures ./.
Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour.	Peign. d'a. Type A.C. Cote préc.	Cote jour
Juin	4 65	4 65	..	..	..	..
Juillet	4 625	4 625	..	..	..	..
Août	4 60	4 625	..	..	..	..
Septembre	4 575	4 575	..	..	..	..
Octobre	4 55	4 55	..	..	..	..
Novembre	4 55	4 55	..	..	..	..
Décembre	4 525	4 525	..	..	..	..
Janvier	4 50	4 50	..	..	..	..
Février	4 50	4 50	..	..	..	..
Mars	4 50	4 50	..	..	..	..
Mars nouv	..	..	..	..	..	..
Avril	4 475	4 475	..	..	..	..
Mai	..	..	..	..	..	..

Tendance soutenue.

DETAIL DES VENTES

Type unique

Août	5.000	»	à 4.625
Septembre	25.000	»	à 4.60
Id.	5.000	»	à 4.575
Octobre	5.000	»	à 4.55
Novembre	5.000	»	à 4.55
Décembre	5.000	»	à 4.525
Janvier	5.000	»	à 4.50

Total de la journée, 55.000 kil.

Anvers, 22 juin. — 260,000 kil. Soutenue.

CYCLES Columbia les Meilleurs du Monde Hartford

Agents à Roubaix : **Lempire et Wacheux**, 16, boulevard de Paris. n.o.

MAUX DE JAMBES

VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée PAR — Soulagement immédiat PAR

L'EAU PRÉCIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demandes par Correspondance doivent être adressées :
Pharmacie DEPENSIER, à ROUEN
Se trouve dans les principales Pharmacies, le flacon : 3 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, comme garantie exiger une jambe moulée dans le flacon.

Dépôt à Roubaix, pharmacie Vasseur, rue du Grand-Chemin — A Tourcoing, pharmacie Bruneau, rue de Lille.

BAINS DE St-AMAND (NORD)

Traitement des Rhumatismes, Goutte, Phlébite, Ataxie, et Paralysie partielle par Bains de Boues, Hydrothérapie et Massage. Casino, Belle Forêt, Parc, Pêche et nombreuses distractions. TÉLÉPHONE. Demander notice à la Nouvelle Direction.

GRANDES RÉDUCTIONS DE PRIX

Ouverture le 1er Mai. — Conditions spéciales Mai et Juin.

Nouvelle découverte, Guérison assurée des MALADIES de la PEAU et du CUIR CHEVELU

Dartres, Boutons, Herpès, Teignes, Pelades, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, Taches de rousseur, Blanches, Hémorroïdes, Arrêté du sang, chute des cheveux et des cils, Plaies variqueuses et autres, par la Pommade POMMADE LARCADE à TARBES 1 fr. 65 et les Pilules Végétales Dépuratives. Seul remède médaillé d'or, RÉSULTATS inespérés dès les premiers jours. Brochure et renseignements complémentaires gratis. S'adresser à l'inventeur, J.-M. LARCADE, pharmacien-chimiste à TARBES (Hautes-Pyrénées) n.o.

MALADIES DU SANG et du tube digestif

Le Docteur BOLE donne ses consultations tous les jours, de midi à 3 heures et de 6 à 9 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes de 8 à 10 heures du matin, 310, rue de Lannoy. n.o.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 25 juin

Colza ter... (cote offic.), —.. à 28 75 — 38e (cote com.), 29 25 à — —.

SUCRE — Sucre casse (cote offic.), 105 50 à ... — En pain n° 1 (cote offic.), 105 50.

BETTERAVE disponible, —.—.

Marchés de Paris

Du 25 juin

BLÉS.

Courant....	25.80	25.35	Juill-Août..	24.35	25.66
Juillet......	24.65	25.85	4 derniers.	21.05	21.25

FARINES : 12 marques

Courant....	56 80	56.—	Juillet-Août	54.40	54.50
Juillet......	54 80	55 10	4 derniers..	46 90	47.45

MARQUE CORBEIL (clôture) : 62 —.

LE HAVRE, le 25 juin 1898.

	COTONS 10 h. 1/4	LAINES 9 h. 3/4	CAFÉS 10 heures
Juin	40.25	133.50	35.50
Juillet	39.87	133.50	35.50
Août	39 87	134.—	35.50
Septembre	39.87	134.—	36.—
Octobre	39 37	134 —	36.—
Novembre	39.12	133.50	36.25
Décembre	38.87	133.50	36.50
Janvier 1899	38 87	133.—	36.75
Février	38.87	133.50	36.75
Mars	39.—	133.50	37.—
Avril	39 12	133.—	37.25
Mai 1899	39 25	133.—	37 50
Tendance	calme	soutenu	soutenu

FINANCES

Paris, le 25 juin 1898.

L'échec de M. Peytral amène un léger recul de nos rentes.

Le 3 0/0 fait 102.57.
Le 3 1/2 0/0 106.35.

Pas de mouvement appréciable sur nos établissements financiers.

Le Crédit Foncier fait 670.
Le Comptoir national d'escompte 586.
Le Crédit Lyonnais 846.
La Société Générale 531.

La Banque spéciale des valeurs industrielles à 180.50 en grande fermeté.

Excellente tenue des Ville de Paris 1886 à 404.

En valeurs industrielles nous trouvons l'action Bec Auer sans changement ; l'action Chaussures françaises à 154 ; les actions de la Société des lampes électriques à arc (système Hegner) à 350 et les parts de fondateur à 300.

L'obligation de la Compagnie Austro-Belge de pétrole à 497.

La Société générale des Abattoirs municipaux de France, pour faire face aux dépenses de constructions des vingt-six abattoirs municipaux dont elle a déjà la concession en France, a émis jusqu'à ce jour deux séries d'obligations cotées à la Bourse officielle de Paris de 510 à 515, soit au-dessus du pair. Pour exécuter les travaux dans les villes russes de Lodz (315.000 habitants) et Nijni-Nowgorod, avec lesquelles elle vient de traiter, la Société va émettre une série de neuf mille obligations nouvelles.

Chemins de fer français calmes.

Derniers cours

3 0/0 102.57 1/2 — 3 1/2 0/0 106.35 — Crédit Foncier 670.00 — Comptoir d'Escompte 586.00 — Crédit Lyonnais 847.00 — Société Générale 531.00. — Banque des valeurs industrielles (actions), 180.50. — Compagnie générale d'immeubles (obligations), 472.00. — Emprunt roumain 1898, 93.05 — Compagnie Austro-Belge de pétrole (obligations), 497.

BOURSE DE LILLE

Du 25 juin 1898

Emprunts (Villes et Départements)

Département du Nord : Bons 1892. 503.
Valenciennes 1891 (obl. 500), 505,50.

Métallurgie, Forges et hauts-fourneaux

Ateliers de const. du Nord de la France (a. 500 t. p.), 620.

Obligations diverses

Denain et Anzin (remb. à 500), 512,75.

Charbonnages (actions)

Albi (a. 500 t. p.) p., 1430. — Anzin le 1/100 de denier n., 5700. — Azincourt et fours à coke du Nord (parts) p., 885. — Béthune (Bully-Grenay) p., 3285. — Bruay p., 1985. — Carvin (a. 500 t. p.) p., 1299. — Crespin (Nord (a. 125 t. p.) p., 319. — Douchy p., 1040. — Dourges p., 170. — Escarpelle (Cie anon. act. 100 f.) p., 830. — Ferfay (a. 750 fr. t. p.) p., 735. — Flines-lez-Raches (act. 500 t. p.) p., 1700. — Lens n., 410. — Liévin n., 1985. — Marles 30 0/0 (part d'ingénieur) n., 16995. — Meurchin (a. 100 t. p.) p., 1965. — Meurchin coupure de cinq n., 9800. — Thivencelles (a. 1000 t. p.) n., 275.

Charbonnages (obligations)

Béthune 77 (remb. à 500) p., 470.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	102 55	V. Paris 1855-60	......
terme	102 85	» 1865	562...
3 o/o am. cpt.	101 75	» 1869	430...
terme	101.80	» 1871	419.50
3 1/2 1894 cpt.	106 10	V. Paris 71 1/4	412 ..
terme	106 30	» 1875	578 ..
Banq. de France	3582 ..	» 1876	575 50
Banq. de Paris	952 50	» 3 o/o 86	403 ..
Comp. d'Escom.	586 ..	» 1/4 1885	401 ..
Crédit Foncier	665 ..	» 1892	390.25
Crédit Industr.	603.50	» 1/4 1892	102.50
Crédit Lyonnais	847...	Ville Marseille.	408 75
Société Généra	530...	Ville Bordeaux	126...
Est	1080 ..	Ville Lille 18..	128 ..
Paris-L.-Médit	1941 ..	» 1890	......
Midi	1175 ..	» 1896	506...
Nord	2184 50	Ville de Lyon	103.25
Orléans	1884...	Roubaix-Tourc.	......
Ouest	1200 ..	Foncières 1879	501 25
Est Algérien	725...	» 1883	472 75
Gaz Parisien	1125 ..	» 3 o/o 1885	501.25
Transatlantique	365...	» 5me 1885	104 75
Suez	3700...	» 1895	494...
Omnibus Paris	1940...	Communal. 1879	500...
Dynamite	......	» Int. réduit	......
Egypte 3 1/2	104.60	» 1880	501...
Autriche 4 o/o	102.62	» 1891	401...
Hongrois 4 o/o	104.10	» 1892	504 ..
Espag. ext. 4 o/o	34.30	Banq. hypothéc	698...
Portugais	18.40	» 3 o/o	462.50
Italien 5 o/o	93.80	Nord 3 0/0 Anc.	488...
Turc série D.	22.50	» » Nouv.	487...
Banq. Autrich.	486...	Nord 2.50 o/o	414...
Banq. Ottomane	561...	P.-L.-M. anc.	481.50
Nord d'Espagne	57 ..	» nouv.	476...
Fives-Lille	790...	Orléans. anc.	479...
Les Chargeurs		» 1884.	475 25
réunis	1350...	Midi anc.	475.75
Act. bateaux Pa-		» nouv.	480...
risiens	849.50	Ouest anc.	478...
Russe 1867-1869	102.55	» nouv.	478.25
» 4 o/o 1880	102.30	Est anc.	481...
» 4 o/o 1889	103.50	» nouv.	478...
» cons. 4 o/o	104.25	Ardennes anc.	481...
» 4 o/o 1890	102.40	Panama (bons à	
» 3 o/o 1891	98.80	lots)	140.25
» 4 o/o 1893	106.10	Panama 310 f.p.	351...
» 3 1/2 1894	101.85	Congo (Lots)	92...

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 15, LILLE.

Le gérant : E. DUCARDIN.